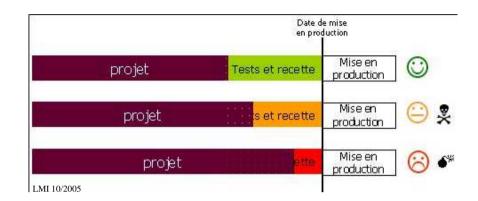
Chapitre IX.- La qualification / Vérification Validation Tests

- 9.1.- Définition et objectifs
- 9.2.- Les acteurs
- 9.3.- La nature des erreurs
- 9.4.- Démarche de qualification
- 9.5.- Exemple
- 9.6.- Plan type des dossiers à produire

1

IX.- La qualification

9.1.- Définition et objectifs



2

IX.- La qualification

Objectifs : Vérifier la conformité et la cohérence

- des spécifications relatives aux règles de gestion



- des éléments logiciels support de ces règles



IX.- La qualification

Quelques définitions de terminologie

Qualification fonctionnelle Vérification de la conformité fonctionnelle d'un élément

Qualification technique Vérification, pour chacun des composants, de sa conformité aux contraintes d'exploitation (performances, consommation

de ressources, sécurité,...).

Qualification d'intégration fonctionnelle

Vérification du bon enchaînement d'éléments composants

dans un élément composé.

3

9.1- Définition et objectifs

Quelques définitions de terminologie (suite)

Simulation Validation des spécifications fonctionnelles d'un élément à

l'aide de scénarii.

Scénario Ensemble de cas, défini pour chacun d'eux par

- les données d'entrée que l'élément doit prendre en

compte,

- les données résultantes que l'éléments doit fournir,

- l'état initial de la base d'essai au moment de la prise en

compte des entrées,

- l'état résultant de la base d'essai après fourniture des

résultats

Recette ou recettage Acceptation du produit logiciel par le client

(Validation totale, partielle ou Rejet)

TRA Tierce Recette Applicative

5

9.1- Définition et objectifs

IX.- La qualification

Quelques définitions de terminologie (suite)

VABF Vérification d'Aptitude au Bon Fonctionnement. Il s'agit essentiellement d'une

vérification d'aptitude sur les volets fonctionnels. La VABF n'est autre que la

recette fonctionnelle.

Vérification d'Industrialisation de la Production. Tests techniques en

environnement et en volumétrie les plus proches du réel avec l'intégralité du package dans le système d'information pour vérifier l'exploitabilité de l'application et la conformité aux normes. Symétriquement à la VABF, la VIP

n'est autre que la recette non-fonctionnelle.

VSR Vérification de Service Régulier. La VSR a pour but de constater que le

matériel et les progiciels fournis sont capables d'assurer un service régulier dans les conditions normales d'exploitation pour remplir les fonctions attendues. On contrôle ainsi qu'après mise en service effective pendant une durée représentative du système intégral (1mois en général), le respect du cahier des charges établi lors de la VABF n'a pas été affecté par l'exploitation en

production.

,

IX.- La qualification

Quelques définitions de terminologie (suite)

Validation « Vous construisez le bon produit »

Démontre que le produit et les produits intermédiaires remplissent les fonctions attendues par l'utilisateur final

quand ils sont placés dans l'environnement de

fonctionnement prévu.

CMMI-SW, v1.1 Staged Representation

Ex : Validation des spécifications par la MOA, Validation de maquette/prototype, Recette conduite par MOA et

utilisateurs.

Vérification « Vous construisez bien »

Assure que le produit et les produits intermédiaires

respectent les exigences spécifiées CMMI-SW, v1.1 Staged Representation

Ex: Revue de document, Tests unitaires, Tests fonctionnels,

Tests de performance, Tests d'intégration

6

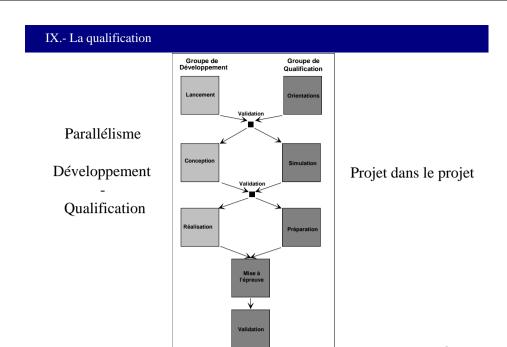
9.1- Définition et objectifs

IX.- La qualification

Classification

| Exigence / Type de Pest | Revue par les pairs (dont revue de code) | Tests Unitaires | Tests dintegration | Validation fonctionnelle | Tests de Performance | Tests de Sécurité | Tests I H.M. | Tests d'utisabilité | Tests de non Régression |
|-------------------------|---|-----------------|--------------------|--------------------------|----------------------|-------------------|--------------|---------------------|-------------------------|
| Exigence n1 | × | × | | × | | | x | | x |
| Exigence n2. | | x | × | x | x | | | × | × |

8



9.1- Définition et objectifs

Sensibilisation

MOE

MOA

Utilisateurs

Direction Informatique

Chef de projet qualification (souvent utilisateur)

- répartir les charges
- planifier, suivre, ...
- assurer la relation entre le projet de développement et la qualification

IX.- La qualification

9.2.- Les acteurs

Séparation des rôles et des responsabilités entre

Acteurs du développement

Acteurs de la simulation / qualification

Combinaisaon à 3 acteurs

Client / Intégrateur / Qualifieur

10

9.2- Les acteurs

IX.- La qualification

9.3.- La nature des erreurs

Tester ne veut pas dire rechercher tous les défauts du logiciel,

mais

gérer des priorités pour réduire les risques de défaillance en production

11

12

9.3- La nature des erreurs

A l'origine d'une défaillance logicielle, il y a toujours une erreur humaine

Raisonnements, déductions, inductions

Constructions d'abstractions et capacité à généraliser

Description et modélisation des flux de l'information

La communication humaine

La perception de la complexité

13

9.3- La nature des erreurs

IX.- La qualification

 $2/3\ des\ défauts\ proviennent\ d'erreurs\ d'analyse\ et\ de\ conception$

1/3 des défauts sont imputables à la programmation.

| Spécification technique de besoin, conception générale (Epc, Epp) | 1 | | | |
|---|-----|-----|------|---|
| Conception (Etd, Ett) | 2,5 | 1 | | |
| Programmation | 6 | 2,5 | 1 | |
| Intégration | 25 | 10 | 4 | 1 |
| Exploitation | 75 | 30 | 12,5 | 3 |

Le coût d'une erreur accroît avec la distance qui sépare la phase où elle est commise de celle où elle a été introduite.

IX.- La qualification

Les conséquences d'un défaut seront :

- critiques, s'il interrompt la mission du système ;

- *sérieuses*, s'il provoque des réponses fausses, dégrade le contrat de service ;

- *modérées*, s'il provoque une gêne de l'usager, des pertes de temps ;

- tolérables, si l'on peut passer outre bien que la gêne soit évidente.

14

9.3- La nature des erreurs

IX.- La qualification

9.4.- La démarche de qualification

| Orientations | Diagnostic |
|---------------|------------------------------|
| Simulation | Tableaux de cas par scénario |
| Préparation | Environnement de test |
| Qualification | Résultat attendu/Obtenu |
| Validation | Recette |

9.4.1. Orientations

Type de qualification fonctionnelle, technique

Par rapport à identification des éléments à qualifier l'applicatif identifier les risques et contraintes

définir les critères d'achèvement des tests

Par rapport à l'organisation

désignation des acteurs et disponibilité

Par rapport aux

outils et moyens techniques nécessaires

éléments critiques

Plan de qualification ou Master Validation Plan (MVP)

- 11

9.4- La démarche de qualification

IX.- La qualification

9.4.3. Préparation

Organisation: équipe,

structure,

moyens,

Eléments techniques base avant,

base après,

scripts,

IX.- La qualification

9.4.2. Simulation

Spécification des scénarios avec leurs cas & Elaboration du plan de qualification

- Identifier et spécifier les scénarios : recensement des éléments

arbre de cas,...

- Identifier et spécifier les cas : support, état initial,

entrée saisie, résultat prévu,...

- Elaborer le plan de qualification : ordonnancer, planifier,

suivre....

- Valider les spécifications : respect de la conception fonctionnelle

exactitude des valeurs des données,...

18

9.4- La démarche de qualification

IX.- La qualification

9.4.4. Qualification

Mise à l'épreuve : exécution des scénarios,

constats des écarts

action corrective.

9.4.5. Validation

Recette: complétude des résultats produits,

prise en compte des écarts,

bonne exécution des actions

correctives.

Recette avec réserve : points non bloquant mais évolutions

à court terme nécessaires.

Rejet: dysfonctionnement important.

21

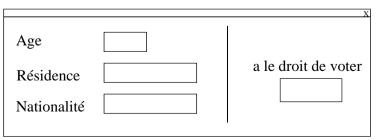
9.4- La démarche de qualification

IX.- La qualification

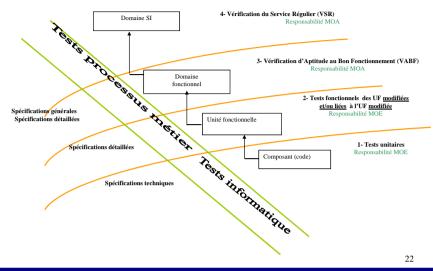
9.5.- Exemple

Règle de gestion à qualifier :

Pour avoir le droit de voter, il faut résider en Métropole ou dans un département d'outre mer, être âgé d'au moins 18 ans et être de nationalité française.



IX.- La qualification



9.4- La démarche de qualification

IX.- La qualification

Formulation de la règle

SI $\hat{a}ge >= 18 \text{ ans}$

ALORS SI résidence = métropole ou dom

ALORS Si nationalité = française

ALORS droit de vote = OUI

SINON droit de vote = NON pour condition de nationalité

SINON droit de vote = NON pour condition de résidence

SINON droit de vote = NON pour condition d'âge

23

Domaine de valeur

| Elément | Domaine de valeur | | |
|---------------|-----------------------|--|--|
| Droit de vote | Oui, Non | | |
| Age | >=0 | | |
| Résidence | Métropole, Dom, Autre | | |
| Nationalité | Française, Autre | | |

25

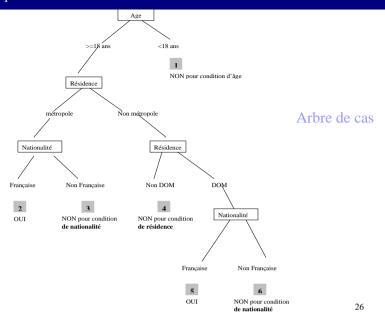
9.5- Exemple

IX.- La qualification

Tableau de cas

| CAS | Age | Résidence | Nationalité | Droite de vote |
|-----|-----------|-----------------------------|---------------|-----------------------------------|
| 1 | < 18 ans | | | NON pour condition d'âge |
| 2 | >=18 ans | Métropole | Française | OUI |
| 3 | >=18 ans | Métropole | Non française | NON pour condition de nationalité |
| 4 | >= 18 ans | Non métropole et Non DOM | | NON pour condition de résidence |
| 5 | >= 18 ans | = DOM | Française | OUI |
| 6 | >= 18 ans | = DOM | Non française | NON pour condition de nationalité |

Cas complexes : Tableaux de sous-règles □□□> FUSION □□> Tableau final



9.5- Exemple

IX.- La qualification

Exercice

Pour le lancement de sa nouvelle gamme de produit, la société "Info++" propose des tarifs progressifs en fonction de la valeur achetée. Ainsi, une réduction de 30€ sera accordée pour tout achat d'une valeur comprise entre 200 et 350€, une réduction de 60€ pourtout achat d'une valeur supérieure à 350€. Le programme informatique autorise a toutefois de modifier la valeur de la réduction (limite maximale 200€) pour laisser au directeur le choix de procéder à un geste commercial.

Le client présentant une carte de fidélité se verra accordé une remise de 5%.

Vous procéderez:

- a) à la formulation de la règle
- b) à la constitution du domaine de valeur
- c) à la construction de l'arbre de cas
- d) à la réalisation du tableau de cas
- e) à la valorisation du tableau pour permettre à un tiers de réaliser la mise à l'épreuve (qualification)

28

9.6.- Plan type des dossiers à produire

Dossier de qualification

1.- Orientations

- 1.1.- Identification de la documentation
- 1.2.- Identification des éléments et scénarios
- 1.3.- Identification des acteurs
- 1.4.- Organisation
- 1.5.- Evaluation des charges et planification

2.- Simulation

- 2.1.- Identification des cas
- 2.2.- Valorisation des cas
- 2.3.- Ordonnancement des cas

29

9.6- Plan type

IX.- La qualification

31

IX.- La qualification

3.- Préparation

- 3.1.- Spécification des outils
- 3.2.- Définition de la plate-forme
- 3.3.- Initialisation des bases

4.- Qualification

Mise à l'épreuve

5.- Validation

PV de recette avec ou sans réserve

30

9.6- Plan type